Image not found or type unknown

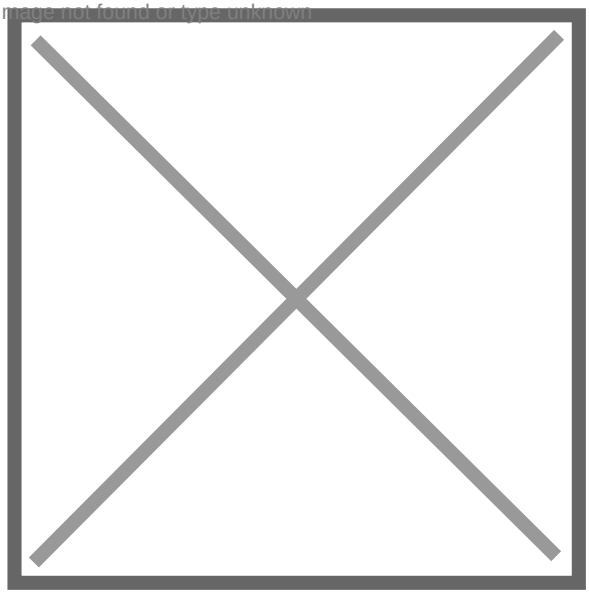

Les démarche pour faire le regropment famillial

Par **amel**, le **19/09/2010** à **16:05**

Bonjour,
je suis résidente en france de puis 6 ans est je suis en cdi temp partiel est danc je veulai me marier mais vu que j'ai une cart résident je sais pas quoi faire car mon conjoit habité en algérie est je veulais que vous minformé commbien sa dur ; car je descond faire mon acte de mariage le mois prochain mias le souci je suis hébergé chez mes parents en attandan la répense de logment , jattandrais avec patience votre réponse. merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés